

Réunion du 12 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux-mille vingt-trois, le douze juin à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Nadia GRAMMONTIN, Michel LABOURDETTE, Marlène LE DIEU DE VILLE.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : ENTRETIEN DE DEPENDANCES VERTES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ – SECTEUR OUEST – MARCHÉ RESERVE A DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 8 JUIN 2023 - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 12 avril 2023 pour une remise des offres le 17 mai 2023.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Le marché est découpé en deux secteurs géographiques équivalents.

L'accord-cadre sera attribué à deux opérateurs économiques maximum, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres.

L'entreprise dont l'offre pour l'attribution du marché a été considérée la plus avantageuse en fonction des critères de pondération (titulaire 1), se verra affecter le secteur de son choix. L'entreprise classée deuxième se verra affecter le secteur restant.

L'affectation des secteurs sera matérialisée par une mise au point du marché.

Il a été remis 2 plis dans les délais.

A vu de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 8 juin 2023 à 16h a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise suivante :

Désignation	Candidats	Montant estimatif de l'offre HT
1	EMPLOIS VERTS	11 125,00 €
2	AVENIR	12 550,00 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec les attributaires désignés par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
 Pour extrait certifié conforme,
 Le président,

mmu

Patrice LAURENT

